B - NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENTS

1 • LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS JEUNES

Cela concerne 3 tranches d'âge : les enfants de 8 à 12 ans, les jeunes de 12 à 16 ans et la tranche de 17 à 25 ans. Leur nombre dans notre fédération est trop faible, nous souhaitons développer les activités en faveur de public et le nombre de nos licences.

Comme pour le Handisub®, cette activité va être détachée de la commission dite technique, car nous voulons la transversaliser au mieux. En effet, les jeunes sont intéressés par toutes les activités de la fédération, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Notre objectif consiste à favoriser la création de sections jeunes au sein des clubs de plongée en leur donnant des moyens sur le plan réglementaire, sur le plan pédagogique pour les encourager à aller vers ce type de public.

Il faut aussi adapter nos activités aux tranches d'âges. Les pratiques et attentes sont très différentes entre les 8/13 et les 14/17 et les 18/25 ; pratique loisir, compétition, ouverture à tous nos secteurs d'activités devront être favorisés.

La formation des cadres est donc prioritaire : créer un module de formation des activités subaquatiques jeunes pour perfectionner la prise en charge de ce public (théorie et pratique, éducation par le jeu + jeux piscine).

La formation des jeunes passe par le jeu. La rénovation et la création de fiches actions jeunes à visée pédagogique est à prévoir pour l'ensemble des activités.

Nous allons également réaliser des vade-mecum sur le plan réglementaire, pour permettre au mieux à nos clubs d'organiser les activités en piscine et en milieu naturel et d'organiser des séjours « plongée », très complexes.

La création d'un grand séminaire ou colloque national plongée jeune pour inciter les clubs à se lancer dans l'activité est à programmer.

L'organisation de rencontres régionales jeunes est à généraliser dans toutes les régions, en incluant un public extérieur non captif. Il s'agit lors de ces rencontres de réaliser un partage d'expérience, bénéfique à nos moniteurs et à nos jeunes. Médiatiser largement ces actions.

Lors de ces activités, nous pourrons déceler les talents de ces jeunes ainsi que leurs compétences particulières en matière sportive. Cela nous permettra de détecter nos futurs athlètes, moniteurs, juges, dirigeants …

Créer du lien avec l'éducation nationale, renforcer notre convention avec UNSS, Création de sections sport étude au niveau des lycées et des collèges, orienté vers les métiers de la plongée, de la mer et de l'environnement.

L'aisance aquatique est un enjeu citoyen majeur sur la prise en charge des enfants. Enjeu dans lequel nous devons mieux nous intégrer par la construction notamment d'un module spécifique à la plongée et la formation d'évaluateurs ENF1

Mise en place de nouveaux ATP permettant la croissance des activités jeunes sur la saison estivale.

Structurer la transversalité de nos activités jeunes. Créer des diplômes pour les jeunes leur permettant d'animer certaines activités sous la surveillance d'un moniteur. Les former au développement durable.

Enfin, la population de jeunes qui plonge se compose majoritairement de filles.

Le corollaire d'une croissance des jeunes au sein de notre fédération va permettre d'accroître la féminisation.

ÉVALUATION

Réalisation d'un grand colloque national dédié à la pédagogie enfants et ados dans nos activités subaquatiques (le dernier remonte à 2006)

- La croissance d'au moins 10% des effectifs enfant et jeune.
- La croissance d'au moins 10% des diplômes enfant et jeune.
- La création d'un ATP adapté à l'activité saisonnière "été" pour ce public.
- La création de fiches actions.
- La création et la mise en place de modules complémentaires de formation "enfants et jeunes".
- La création de nouvelles classes sport étude plongée.
- Une croissance de l'activité aisance aquatique de 200 %.